

Spécial Été 2007

LA LETTRE

de la

coopération décentralisée



EDITORIAL

Vers une plate-forme européenne des collectivités territoriales pour le développement...

Dans quelques mois, les collectivités territoriales européennes devraient disposer de leur plate-forme sur la coopération décentralisée pour le développement, à l'instar de « Concord », plateforme des ONG.

Le mardi 26 juin, le CCRE, section européenne de Cités et Gouvernements locaux unis, avait convié les organisations européennes et internationales de collectivités territoriales à une réunion à la « Maison des villes, municipalités et régions », à Bruxelles, afin d'avoir un échange de points de vue sur la possibilité de mettre en place une coordination de la

participation des collectivités territoriales aux nouveaux programmes communautaires de coopération pour le développement.

En effet, le programme thématique « Les acteurs non-étatiques et les autorités locales » dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, prévoit, comme objectif 3 de « faciliter la coordination et la communication des réseaux d'acteurs non étatiques et des autorités locales dans les pays de l'Union européenne et des pays candidats ».

L'ensemble des organisations présentes à la réunion a accueilli très favorablement cette initiative et s'est engagé à s'investir dans sa réussite : les associations Eurocities, Assemblée des Régions

d'Europe, Conférence des Régions Périphériques maritimes ; CGLU, sa secrétaire générale, les commissions spécialisées (OMD, Coopération décentralisée et Diplomatie des villes) et une des sections régionales ; la Plate-forme Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), le Commonwealth Local Government Forum et l'Association Internationale des Maires Francophones, ainsi que les institutions européennes, Comité des Régions et Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux.

Le secrétaire général du CCRE a rappelé les missions d'une telle plate-forme :

- avoir un endroit pour un dialogue collectif avec la Commission et le Parlement européen, ce qui correspond, par ailleurs, au souhait de ces deux organisations, comme elles l'ont rappelé en début de réunion ;
- faire remonter les informations des collectivités territoriales, surtout des partenaires étrangers, sur la réalité des situations dans chaque pays ;
- tenir les collectivités territoriales européennes et leurs associations nationales informées des appels à proposition ou projet, grâce à une capacité d'être impliqué le plus en amont possible dans le cycle de définition des politiques, programmes et projets ;

- être l'interlocuteur de la plate-forme des ONG, « Concord », nouer un dialogue sur les rôles respectifs des ONG et collectivités territoriales dans le développement.

Nous y avons ajouté : améliorer les échanges de nos pratiques dans cet espace européen, et, pourquoi pas, faire davantage des choses ensemble. Les collectivités territoriales de plusieurs Nouveaux Etats membres s'y sont montrées intéressées.

Une prochaine réunion aura lieu à la rentrée.

Cités Unies France, qui joue un rôle moteur dans la Commission des Affaires mondiales, est déterminée à participer pleinement à ce chantier, dont l'aboutissement pourra vraiment renforcer le service à nos adhérents.

Dans cet esprit, nous vous invitons à une nouvelle Journée de la Coopération décentralisée, intitulée « *Politique de développement de l'Union européenne dans les pays ACP : quelles perspectives pour la coopération décentralisée* », qui aura lieu le jeudi 4 octobre 2007, le lendemain de l'assemblée générale de Cités Unies France.

Edito	p. 1	Journées de la coopération décentralisée	p. 27
Afrique	p. 4	Etudes- réflexions	p. 28
Amérique du Nord	p. 7	Ministère des Affaires étrangères et	
Amérique Latine et caraïbes	p. 8	européennes	p. 30
Asie	p. 10	Actualités	p. 32
Europe Centrale et orientale	p. 11	Le point sur le programme leader	p. 34
Méditerranée	p. 14	Agenda	p. 36
Union Européenne	p. 21	Publications	p. 37
Tourisme responsable	p. 24		
Achats éthiques	p. 26		

II EME CONGRES MONDIAL DE CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS
Province de Jeju, Corée du Sud, du 28 au 31 octobre 2007

Du 28 au 31 octobre prochain, se tiendra le **IIème Congrès Mondial de Cités et Gouvernements locaux unis, dans la Province de Jeju, Corée du Sud**. Sur proposition des membres de la Section régionale Asie Pacifique, les questions liées à l'explosion urbaine seront au centre des débats. Cités Unies France et l'AFCCRE, et d'autres associations d'élus ont insisté sur le rôle des départements et régions dans le développement de nos territoires. Aussi, une des sessions du congrès sera consacrée aux interrelations entre les territoires et les villes en matière de développement et de coopération internationale.

Les collectivités territoriales françaises sont vivement invitées à venir participer à cet événement mondial, le premier de cette nature en Asie. Situé à proximité de Pékin, Shanghai, Séoul et Tokio, le congrès permettrait, éventuellement, une visite dans une collectivité partenaire. Le dossier joint vous fournit aussi des informations pratiques.

Chaque collectivité est invitée à s'inscrire directement auprès de CGLU, par le biais du site <http://www.uclg2007jeju.org/>

Cités Unies France centralise l'information sur les délégations françaises et son équipe reste, à disposition en cas de besoin.

DÉBAT :

« LES POLITIQUES DE DÉCENTRALISATION DANS LA GOUVERNANCE DES ETATS AFRICAINS »

« On ne développe pas les gens, les gens se développent » Jean-Pierre Elong MBassi, 3/07/2007

Mardi 3 juillet 2007, Jean-Pierre Elong MBassi, Secrétaire général de la section Afrique de Cités et Gouvernements Locaux Unis a tenu une conférence sur « les politiques de décentralisation dans la gouvernance des Etats africains » dans l'enceinte de l'ENA.

Son propos s'est articulé au tour de trois questions essentielles sur la décentralisation :

- La décentralisation favorise-t-elle la légitimité des institutions publiques ?
- La décentralisation favorise-t-elle le développement ?
- La décentralisation favorise-t-elle l'intégration africaine ?

À la fin des années 90, l'Etat centralisateur issu des indépendances, est remis en question. La décentralisation apparaît alors comme un moyen de répondre à cette perte de légitimité de l'Etat moderne.

La décentralisation n'a pas connu le même processus en Afrique francophone et en Afrique anglophone. Dans les pays anglophones, les autorités traditionnelles ont été relativement intégrées au processus de décentralisation comme au Ghana ou en Afrique du Sud, même si dans la majorité des pays africains (en particulier francophones), la décentralisation a nié l'existence de ce pouvoir local préexistant. La reconnaissance des autorités locales traditionnelles est interprétée comme une remise en question de la modernité de l'Etat. Pourtant, la plupart des Africains reconnaissent l'autorité du pouvoir local et son implication dans les affaires locales. En Mauritanie, c'est le pouvoir coutumier qui organise les élections, avant les élections ! L'enjeu pour les Etat est donc de concilier ces acteurs traditionnels et les nouveaux pouvoirs locaux issus de la décentralisation dont la légitimité n'est pas toujours acquise.

M. Elong MBassi a aussi donné des pistes de réflexion sur la question foncière comme enjeu de légitimité : le foncier en Afrique doit intégrer la notion d'échange et non plus seulement d'usage.

La décentralisation favorise-t-elle le développement ? Le développement local a précédé la décentralisation et il existe actuellement une confrontation entre le niveau institutionnel local et la logique de projet. La collectivité locale doit normalement fournir un service de base qui permet de s'assurer que l'entreprenariat local devienne de plus en plus compétitif. Cependant, aujourd'hui, seul 1% des budgets publics est affecté au niveau local dans la plupart des pays (sauf en Afrique du Sud où le chiffre est de l'ordre de 17%). Les collectivités locales ont peu de prérogatives en matière économique alors que leur rôle est fondamental dans une dynamique de gestion de l'activité économique et des services de base.

Il est aussi nécessaire de porter un regard différent sur le secteur informel, qui, s'il était structuré et surtout reconnu, pourrait être porteur de développement et atténuer la crise intergénérationnelle, dans la mesure où la plupart des acteurs de l'informel sont des jeunes.

La décentralisation devrait aussi être articulée avec les processus d'intégration régionale. Il n'est pas paradoxal de renforcer simultanément le pouvoir au niveau local et au niveau supra étatique. L'intégration africaine ne se fera pas sans les autorités locales et la coopération transfrontalière. Reconnaître la voix des collectivités locales au sein de l'Union Africaine est nécessaire, la création d'un Haut Conseil des Collectivités Locales au sein de l'Union Africaine est d'ailleurs souhaitée par CGLU-Afrique.

Un débat africain tenant compte du substrat culturel doit donc être mis en place sur toutes ces questions, dans un esprit de dialogue et d'ouverture, entre populations et autorités politiques. Il faut avoir conscience que ces processus nécessitent du temps et des études prospectives vont devoir être engagées. L'Afrique a besoin de s'affranchir du mimétisme hérité du colonialisme et qui subsiste depuis les indépendances. Il est important de créer un modèle de décentralisation compatible avec les spécificités africaines, sans cela la décentralisation ne sera jamais réellement efficace et surtout intégrée par les populations.

Article rédigé par Cynthia Ongottaud et Clélia Roucoux.

Contact : poleafrique@cites-unies-france.org

MADAGASCAR, BÉNIN, ET MAURITANIE

Réunions des groupes-pays Madagascar, Bénin et Mauritanie

Les réunions des groupes-pays du pôle Afrique adoptent de plus en plus des approches thématiques afin de pousser plus loin l'échange entre les projets et l'arrimage à la politique sectorielle nationale. C'est ainsi que les groupes Madagascar et Bénin ont choisi d'échanger autour du thème de l'eau et de l'assainissement.

Le groupe pays Madagascar, réuni le 29 mai, a pu bénéficier de l'intervention du directeur général de l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement malgache, mais aussi du Syndicat des Eaux d'Ile de France, du Programme-Solidarité Eau, du Grand Lyon et du groupe DOM'EAU.

Le groupe Bénin, réuni le 15 juin, a lui, choisi de discuter à partir d'un cadrage effectué par PS-Eau et de l'intervention de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise en partenariat avec Porto Novo.

De même, les trois groupes-pays Madagascar, Bénin et Mauritanie suivent l'actualité des pays partenaires respectifs en matière de processus de décentralisation. Pour le cas du Bénin et de la Mauritanie, un rapprochement avec les délégations de l'Union européenne est en cours pour voir comment la reconnaissance de l'action des collectivités françaises en appui à leurs homologues peut se traduire dans une réelle prise en compte – y compris financière – dans les programmes d'appui à la décentralisation. Affaire à suivre...

A noter : la réunion du groupe-pays Mauritanie du 22 juin qui a eu lieu au SAN de Sénart (77) s'est tenue en présence d'une forte délégation mauritanienne, venue participer à la célébration des 20 ans de jumelage entre les 7 communes sénartaises et le SAN lui-même, avec des communes mauritaniennes. Ainsi, les échanges autour de la réciprocité, en particulier les témoignages d'un pompier de Savigny-le-Temple et d'une sage-femme de Boutilimit, portant sur l'apprentissage des pompiers français en matière d'accouchements d'urgence et de respect des coutumes mauritaniennes (transposées aux populations d'origine africaines en France) ont trouvé un vif écho.

*Les comptes-rendus de ces trois réunions seront bientôt disponibles.
Plus d'informations auprès des collectivités chefs de files suivantes :
Conseil général de l'Eure/Madagascar : président Jean-Louis Destans, président du Conseil général ;
Créteil/ Bénin : président Georges Aurore, maire adjoint ;
Conseil régional du Centre/Mauritanie : président Michel Sapin.
Et dans l'équipe de Cités Unies France : Astrid Frey*

MAURITANIE

Recherche de partenariats

Les communes mauritaniennes suivantes nous ont fait part de la recherche de partenariats avec une collectivité française :

- La commune d'Albadress (voisine de Boutilimit) cherche un partenaire. Contact via le maire de Tiguent, maître El Mamy Ebabe. Tél : +222 635 79 64 Ptb : +222 635 79 64
- La commune de R'kiz (Trarza) : bien que déjà en coopération avec Combs-la-Ville, cherche un partenaire supplémentaire, arguant du fait que la commune est constitué de 5 villages . Contact : Mohamed O. Abdellahi Salem O. Ahmedoua, maire. Tél : +222 55 44 003 Ptb : +222 661 60 27 Mèl : m.ahmedoua@yahoo.fr

Etats-Unis

La réunion du groupe-pays Etats-Unis s'est tenue le 4 juillet 07 et nous remercions les autorités américaines qui ont fait le déplacement, malgré leur fête nationale (« Again, happy Fourth of July ! » pour les Américains qui nous lisent).

La Louisiane était à l'honneur et a été envisagée sous plusieurs angles (culturels, linguistiques...), mais également dans une perspective de développement durable dans le cadre de la reconstruction de la Nouvelle-Orléans.

La Ville de Paris, qui mène une réflexion sur les risques majeurs dont l'inondation et le possible effondrement, compte tenu de son sous-sol (nombreuses carrières), a réitéré sa proposition d'accueillir un prochain forum international consacré à « la culture de crise », pour juin 2008, avec la réunion d'un comité de pilotage dès le mois de novembre 2007. Michel Thiollière a précisé la finalité du Forum international des Villes qu'il conçoit, notamment, comme un appui à la gouvernance en cas de crise environnementale. Jean-Marc Deschamps, maire de Brou-sur-Chantereine et représentant le groupe-pays Caraïbes, a manifesté son intérêt pour l'aspect prévention des catastrophes naturelles.

Cités Unies France propose d'accueillir, à terme, cet espace pluri-acteurs au sein de Cités et Gouvernements locaux unis et de l'annoncer lors de son IIème congrès mondial à Jeju en Corée du Sud, fin octobre 2007.

Enfin, le projet conduit avec Sister Cities International a été évoqué en présence de la Ville de Limoges qui a pu présenter l'avancement de son projet avec Charlotte (Caroline du Nord).

Le compte-rendu de cette réunion sera disponible pour la fin du mois de juillet, adressé par courriel à tous les membres du groupe-pays Etats-Unis et mis en ligne.

Contact : Guylaine Traoré, 01 53 41 81 85, g.traore@cites-unies-france.org

BRÉSIL**Deuxièmes rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne**

Les 2èmes rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne se dérouleront les 12-13-14 novembre 2007 à Belo Horizonte sur invitation du Maire, Monsieur Fernando Pimentel.

Le pré-programme des rencontres a été élaboré par les comités de suivi français et brésiliens. Il est composé de trois tables rondes et de six ateliers.

Les thèmes retenus pour ces ateliers prolongent et approfondissent les thèmes des ateliers organisés lors des premières Rencontres à Marseille en mai 2006.

Les six thèmes retenus pour les ateliers sont les suivants :

- Attractivité territoriale et innovation
- Les politiques d'inclusion sociale, prioritairement en direction de la jeunesse
- Les politiques urbaines,
- Le développement rural durable
- La politique culturelle locale, partenariats et échanges
- L'économie sociale, solidaire et populaire : formes d'inclusion économique et promotion sociale.

Les trois thèmes retenus pour les tables rondes sont les suivants :

- Le rôle et la place de la coopération décentralisée/fédérative des collectivités territoriales dans l'action internationale des Etats
- La coopération Sud-Sud-Nord : perspectives de coopérations croisées en Afrique, en Amérique Latine et dans sa zone Caraïbe
- Les collectivités territoriales acteurs de l'intégration régionale et de la gouvernance mondiale

Ces rencontres s'inscrivent dans la perspective de l'année de la France au Brésil (avril - novembre 2009). À cette fin, lors de la prochaine réunion du comité de suivi français du 13 juillet à Cités Unies France, est prévue une présentation des grandes lignes de cette manifestation par Mme Anne Louyot, Commissaire Général de la saison de la France au Brésil.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec Felicia Medina, chargée de mission (f.medina@cites-unies-france.org).

Forum des collectivités Locales Union Européenne- Amérique Latine Caraïbes, le 29 novembre 2007 au Sénat et le 30 novembre à l'hôtel de Ville de Paris.

La France, l'Espagne et l'Italie assurent la promotion de cette initiative et organisent conjointement le Forum des Collectivités Locales Union Européenne - Amérique Latine Caraïbes. L'initiative est née de l'objectif de favoriser les expériences innovantes de coopération décentralisée. Il s'agit dans le même temps d'inscrire les politiques publiques

locales de cohésion sociale et les politiques de la ville dans le cadre général des sommets « UE - Amérique Latine et Caraïbes ».

Les thèmes retenus sont ceux de la cohésion sociale et de la coopération décentralisée
Les politiques de cohésion sociale et/ou les politiques de la ville (banlieues défavorisées en particulier) ouvrent un vaste champ à l'échange d'expériences et à une coopération pragmatique solidaire entre les pôles urbains de l'Union Européenne et ceux de l'Amérique Latine et des Caraïbes, au travers des nombreux cas de coopération décentralisée et les rapports qui fournissent un cadre adéquat de coopération efficace et durable.

Cet événement réunira une cinquantaine d'élus locaux de chaque région, accompagnés d'un nombre limité de collaborateurs.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec Felicia Medina, chargée de mission (f.medina@cites-unies-france.org)

Formation en-ligne :

L'observatoire de la Coopération décentralisée Union Européenne - Latine, structure coordonnée par la Diputación de Barcelone, en partenariat avec l'Intendance municipale de Montevideo entre autres, et cofinancée par la Commission européenne, organise la 3^{ème} édition (en espagnol) : formation on-Line « Spécialiste en coopération décentralisée UE/ALC (60heures)- du 25 septembre au 23 décembre 2007.

Pour s'inscrire et plus d'informations : <http://www.observ-ocd.org/Formacion.asp>
<<http://www.observ-ocd.org/Formacion.asp>>

VIETNAM

Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne

Cités Unies France organisera à l'occasion des 7èmes Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne, qui auront lieu à Montreuil les 22 et 23 octobre 2007, un atelier intitulé « Cultures de gestion locale ».

L'objectif de cet atelier est de mener une réflexion sur la décentralisation en France et au Vietnam, sur les règles et les processus influant sur l'exercice des pouvoirs au niveau local en France et au Vietnam et sur la notion de partenariat dans le cadre de la coopération décentralisée franco-vietnamienne.

Toutes les collectivités locales françaises désireuses de participer à cet atelier en lien avec leurs partenaires vietnamiens sont priées de prendre contact avec Hélène Migot.

Pour tout complément d'informations, merci de contacter : Hélène Migot, chargée de mission à Cités Unies France : h.migot@cites-unies-france.org

Chine

Les 2èmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise auront lieu à Bordeaux, les 12 et 13 octobre prochains.

Pour tout complément d'informations, merci de contacter : Hélène Migot, chargée de mission à Cités Unies France : h.migot@cites-unies-france.org

Japon

Le Dossier Pays Japon de Cités Unies France est désormais disponible.

Télécharger le bon de commande :

http://www.cites-unies-france.org/html/bibliotheque/pdf/OuvragesCUFDV_27_03_07.pdf

Pour tout complément d'informations, merci de contacter : Katarina Fotic : peco@cites-unies-france.org

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

LA LETTRE *d'information* Été 2007

POLOGNE

La prochaine réunion du Groupe pays Pologne se déroulera le 14 septembre prochain de 10 h 00 à 13 h 00, dans les locaux de Cités Unies France.

Les Ateliers de la coopération territoriale européenne, intitulés « L'impact des politiques et programmes européens sur les politiques locales et la coopération des collectivités locales en Europe » auront lieu les vendredi 12 et samedi 13 octobre 2007, à l'hôtel Gromada à Varsovie.

Retrouvez sur le site Internet de Cités Unies France toutes les informations relatives à ces deux manifestations :

http://www.cites-unies-france.org/html/regions/europeest/pologne_index.html

Pour tout complément d'informations, merci de contacter : Hélène Migot, chargée de mission à Cités Unies France : h.migot@cites-unies-france.org

BULGARIE

Frédéric Boyer a rejoint, depuis février 2007, l'Institut culturel français de Sofia. Détaché auprès de l'Association nationale des municipalités de République bulgare, il a pour fonction de promouvoir la coopération décentralisée franco-bulgare et de développer les partenariats franco-bulgares.

Contact : frederic.boyer@institutfrance.bg

ROUMANIE

Préparation des Assises de la coopération décentralisée franco-roumaine, les jeudi 15 et vendredi 16 novembre 2007, Nantes Métropole

La dernière réunion du comité de pilotage politique s'est tenue au ministère des Affaires étrangères, le 26 juin dernier. La rencontre, présidée par M. Camille Durand, 1^{er} vice président de Nantes Métropole, assisté de M. Yves Aumon, vice-président en charge de la préparation des Assises, et de M. Antoine Joly, Délégué Général de la DAECL, a permis la validation du programme final des Assises.

La première table ronde, consacrée aux « Nouveaux Partenariats dans l'Union européenne », organisée par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et animée par un journaliste, apportera un éclairage sur le nouveau contexte de coopération lié à l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne, sur les enjeux des partenariats publics /privés et l'intégration d'une dimension multipartenariale.

La deuxième Table ronde, traitera des « Services publics, l'intercommunalité, l'Europe » et sera organisée conjointement par Brest Métropole Océane et la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême. Elle permettra de faire un point sur les politiques en matière de services publics locaux : le rôle de l'autorité organisatrice, les différents modes de gestion, types d'opérateurs et missions, la politique tarifaire et qualité de service. De la question de l'intercommunalité seront abordés, le cadre juridique et contexte administratif, la question de « territoires pertinents » et les services communs aux citoyens.

Le travail en ateliers sera décliné de la manière suivante :

Atelier 1 : Gestion et expérimentation des services publics : eau, ... co-piloté par Brest Métropole Océane et par Constanta

Atelier 2 : Intercommunalité, co-piloté par la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et par Turda

Atelier 3 : Cohésion sociale, co- piloté par l'Assemblée des Départements de France et son partenaire roumain

Atelier 4 : Démocratie participative, co-piloté par les Villes de Mulhouse et Timisoara.

Vous retrouverez sur le site Internet de Cités Unies France le programme complet des Assises, la fiche d'inscription et l'appel à manifestation, relatifs aux différents ateliers ainsi que le compte rendu complet du comité politique du 26 juin 2007.

Voir www.cites-unies-france.org

Pour plus d'information : Fabiola Rivas, chargée de mission Roumanie, f.rivas@cites-unies-france.org

SLOVAQUIE

Les assises de la coopération décentralisée, Trencin

Les 8èmes ateliers de la coopération décentralisée franco-slovaque se sont tenus les 28 et 29 juin à Trencin, en Slovaquie. Ces rencontres avaient pour titre « *l'économie de la connaissance et la croissance économique des territoires* », en écho aux objectifs de la stratégie de Lisbonne.

Organisée sous le haut patronage de M. Robert Fico, Premier Ministre, la manifestation a rassemblé près de 150 participants. Plusieurs membres du gouvernement slovaque, dont M. Dusan Caplovic, Vice premier Ministre, étaient présents et ont ouvert la rencontre. La délégation française, composée d'une quarantaine de personnes, dont des représentants de la région Picardie, de la région Champagne Ardenne, du conseil général des Hautes Pyrénées, de la ville de Villeneuve sur Yonne, de Saint Etienne, de Crangevriev, a assisté et /ou est intervenue, aux côtés d'intervenants slovaques, dans le cadre des cinq ateliers de ces Rencontres, afin d'apporter leur expertise sur divers aspects techniques du développement économique local.

Ces assises ont permis aux partenaires slovaques et français de se rencontrer et de travailler sur leur coopération, voire de conclure de nouveaux partenariats.

Les interventions feront l'objet d'une publication, d'ici la fin de l'année 2007.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

L'Ambassade de France organise, le 11 octobre 2007, un colloque sur les pôles de compétitivité à Prague. Y seront abordés notamment les points suivants : les stratégies

nationales en matière de pôles de compétitivité, la création et le fonctionnement des pôles ainsi qu'un volet sur la politique de coopération internationale des pôles.

La sénatrice Liana Janackova organise du 2 au 8 septembre 2007 un colloque européen intitulé « Femmes en politique » qui devrait rassembler une centaine de femmes maires et maires adjointes européennes sur différentes questions relatives à l'exercice du pouvoir au niveau local. Chacun des pays européens pourra être représenté par 4 élues locales. La participation de 300 euros comprend le logement, les frais de bouche, le transport en République tchèque et un programme parallèle de sorties culturelles.

(Contact : liana.janackova@centrum.cz et janackovazl@senat.cz).

Par ailleurs, le quartier de Prague 11 recherche une collectivité française intéressée, notamment, par la problématique de l'urbanisation. Ses instances voudraient notamment coopérer en matière de rénovation d'ensembles urbains construits dans les années 70. Les thématiques de la culture, de l'environnement, de l'aide sociale et de la santé les intéressent également.

(mlejnsky@p11.mepnet.cz, contact du Maire de Prague 11, Dalibor Mlejnsky).

Contact : Guylaine Traoré, 01 53 41 81 85, g.traore@cites-unies-france.org

CROATIE

Vous retrouverez le compte-rendu de la dernière réunion du groupe-pays Croatie, qui a eu lieu le jeudi 7 juin dernier, en présence de SEM l'Ambassadeur de Croatie en France, sur le site Internet de Cités Unies France.

Les 3èmes rencontres des collectivités territoriales françaises et croates auront lieu les jeudi 20 et vendredi 21 septembre 2007, à l'hôtel de ville de Dubrovnik. Les inscriptions sont ouvertes.

Retrouvez sur le site Internet de Cités Unies France toutes les informations relatives à cette manifestation (programme, fiche d'inscription, informations pratiques, propositions de vol...):

http://www.cites-unies-france.org/html/regions/europeest/croatie_index.html

Pour tout complément d'informations, merci de contacter : Hélène Migot, Chargée de mission à Cités Unies France : h.migot@cites-unies-france.org

ALGÉRIE

Mission d'inauguration à Boumerdès

La mission initialement prévue du 9 au 10 juillet dans le cadre du Fonds de solidarité Algérie, a été reportée au mois de septembre, du 10 au 12 septembre.

Le centre socio-culturel de Boudouaou-el-Bahri (réalisé par Touiza-Solidarité) et les réalisations de Handicap International à Bordj-Menaïel ont été inaugurés en mai 2005 par Bernard Stasi, le ministre algérien des collectivités locales et l'Ambassadeur de France en Algérie. Deux autres projets étaient alors en chantier : le centre culturel et social d'El-Corso (réalisé par Caritas-Algérie) et le centre de formation professionnelle pour femmes de Sidi-Daoud (Touiza-Solidarité). Ils sont aujourd'hui en voie d'achèvement.

Une mission de CUF se rendra donc du 10 au 12 septembre en Algérie avec le président de Cités Unies France, Charles Josselin, pour visiter ces réalisations. Des rencontres politiques sont également prévues.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Linda Naili, l.naili@cites-unies-france.org

ACTUALITÉ ALGÉRIE

Politique intérieure

Des petits partis algériens ont dénoncé, fin juin, le nouveau projet de loi électoral du gouvernement, qui, selon eux, menace leur existence sur la scène politique. Ces 13 formations regroupées sous l'étiquette de l'"Alliance" considèrent que ce texte, qui devrait être débattu par l'Assemblée et adopté cet été, "menace l'exercice démocratique dans le pays".

Dans le projet gouvernemental, seules les formations ayant réalisé un score minimum de 4% des suffrages exprimés lors des trois dernières consultations pourraient prendre part aux élections locales prévues pour la troisième semaine de novembre. Or ces partis n'ont jamais atteint, réunis, l'étiage de 4%.

Relations bilatérales :

Le président français Nicolas Sarkozy effectue le 9 juillet une visite officielle en Algérie. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la tournée du nouveau président français au Maghreb, tournée qui le conduira également au Maroc et en Tunisie.

Paris devrait proposer, à la place du traité d'amitié, la reconduction des accords de coopération signés en 1986 sur une nouvelle période de dix ans. Ces accords s'articuleraient autour de la formation des ressources humaines, la coopération scientifique et technique, l'application du mémorandum de coopération stratégique signé en 2006 entre les deux pays (renforcement de la coopération dans le médicament, l'automobile et l'agroalimentaire) et la coopération énergétique. Les deux pays devraient signer un accord dans le nucléaire civil.

MAROC

Recensement des coopérations décentralisées

Au mois de juillet 2007, Cités Unies France et le PAD Maroc (Projet d'accompagnement au processus de décentralisation marocain) se sont lancés dans un processus conjoint de recensement des partenariats et actions de coopération décentralisée entre la France et le Maroc.

En effet, de nombreux acteurs de la coopération décentralisée sollicitent les équipes du PAD Maroc et de Cités Unies France afin d'obtenir une information actualisée. L'association de ces deux structures permettra de disposer d'un document exhaustif sur la coopération franco-marocaine, comprenant à la fois le point de vue des collectivités françaises et celui des collectivités marocaines.

Les collectivités engagées au Maroc reçoivent donc actuellement des « fiches d'identité de partenariat » compléter, qui permettront d'étoffer l'information déjà apportée par les précédents recensements de Cités Unies France.

Par avance, Cités Unies France et le PAD Maroc remercient les collectivités de leur collaboration.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à Carole Prévotau, polemediterranee@cites-unies-france.org

ACTUALITÉ MAROC

Liens Union européenne - Maroc

Le 21 juin, la Commissaire européenne aux Relations extérieures et à la Politique européenne de voisinage, Mme Benita Ferrero Waldner, a affirmé que le projet d'autonomie proposé par le Maroc pour la résolution du conflit du Sahara constituait "une bonne base crédible pour les négociations".

Evoquant, par ailleurs, les négociations sur l'octroi d'un statut avancé au Maroc dans ses relations avec l'Union Européenne (UE), Mme Ferrero a affirmé que "le but est d'avoir une communauté économique de voisinage".

Élections législatives

Les élections législatives sont repoussées au 7 septembre 2007. Plusieurs spécialistes prévoient une importante progression du PJD (Parti de la Justice et du Développement) lors de ces élections, les deuxièmes depuis l'intronisation du Roi Mohamed VI. Déjà, lors des élections législatives du 27 septembre 2002, les résultats obtenus par la seule formation politique islamiste reconnue à l'époque (elles sont deux actuellement), le PJD, étaient considérables.

TUNISIE

Réunion du groupe-pays Tunisie

La réunion du groupe-pays Tunisie s'est tenue à Cités Unies France le 6 juillet dernier. Présidée par Henri Bertholet, Maire de Romans Sur Isère, en présence d'un représentant de l'Ambassade de Tunisie en France, de l'Ambassade de France en Tunisie, elle a permis de faire un point sur la coopération franco-tunisienne et d'aborder la question de l'organisation des prochaines rencontres de la coopération décentralisée. Le représentant de l'Ambassade de France a évoqué différents projets en cours auxquelles les collectivités peuvent apporter leur contribution (FSP sur la rénovation du site de Dougga, accueil de stagiaires de l'ENA

de Tunis) ; l'association Touïza Solidarité a présenté ses programmes de formation en direction des élus Magrébins.

Un compte-rendu de la réunion sera prochainement disponible sur le site de Cités Unies France.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Virginie Rouquette (v.rouquette@cites-unies-france.org) ou Linda Naili (l.naili@cites-unies-france.org)

ACTUALITÉ TUNISIE

Environnement

M. Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du développement durable tunisien, a ouvert, le 25 juin, à Hammamet, les travaux de la réunion des coordonnateurs nationaux du programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution dans la région méditerranéenne, (MEDPOL). Participent à cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action pour la méditerranée (PAM), placé sous l'égide du programme des nations unies pour l'environnement (PNUE), des représentants de 20 pays méditerranéens et de l'Union européenne (UE).

La réunion des coordonnateurs nationaux, qui constitue le cadre technique et scientifique du (PAM), permettra de passer en revue les principales réalisations du programme durant les années 2006 et 2007 et d'examiner les plans d'action prévus pour les deux prochaines années 2008 et 2009.

ACTUALITÉ LIBAN

Nicolas Sarkozy a reçu, le 26 juin, le Premier ministre libanais Fouad Siniora à l'Elysée, alors que le Liban connaît une grave crise politique et que les combats entre l'armée et le groupe radical Fatah-al-Islam se poursuivent près du camp palestinien de Nahr el-Bared.

Dans ce contexte, une réunion des forces politiques libanaises devrait se tenir en France mi-juillet. La réunion est destinée à favoriser le dialogue entre les différentes formations libanaises, au moment où le pays est paralysé par le face à face entre le gouvernement de Fouad Siniora soutenu par les Occidentaux et l'opposition bénéficiant de l'appui de la Syrie.

Parallèlement, un autre conflit menace d'échapper à tout contrôle dans le secteur du camp de réfugiés palestiniens de Nahr el-Bared (nord), où les combats ont fait plus de 140 morts entre le 20 mai et le 26 juin. Le 24 juin, des accrochages entre soldats et islamistes radicaux à Tripoli, dans le nord du Liban, ont fait 10 morts, marquant une nouvelle escalade de violence. Ces affrontements sont les plus meurtriers qu'a connus le pays sur le plan intérieur depuis la guerre civile de 1975-1990.

PALESTINE

Accord de coopération entre Bordeaux et Ramallah

M. Alain Juppé, Maire de Bordeaux et Mme Janette Michael, Maire de Ramallah ont signé le 21 juin dernier un accord de coopération Bordeaux Ramallah assorti d'un plan d'actions pour les années 2007 - 2010.

« ...Convaincus du rôle majeur de la coopération décentralisée dans les relations d'amitié entre la France et les Territoires Palestiniens, et afin de conforter l'action de la France pour la construction d'un État de droit et l'émergence de forces favorables à la paix et à la

démocratie, M. Alain Juppé, Maire de Bordeaux, et Mme Janette Michaël, Maire de Ramallah, expriment leur volonté commune d'établir un partenariat entre leurs deux villes... »

Les échanges porteront en priorité sur les thèmes suivants :

- 1 – La gestion municipale et urbaine
- 2 – L'environnement et développement durable
- 3 – La culture et le patrimoine
- 4 – Le renforcement de la paix au Proche Orient.

Accord de coopération entre Rezé et Abu Deis

Un nouvel accord de partenariat a été signé entre la ville de Rezé (Loire Atlantique) et le village d'Abu Deis en Palestine, sous l'impulsion du RCDP.

Les nouveaux adhérents du RCDP

Le Président du RCDP, Claude Nicolet, se félicite pour la toute nouvelle adhésion au RCDP de la ville de Bezons, de la ville des Fosses, de la ville d'Échirolles et de la ville de Rezé. Ces quatre collectivités locales souhaitent lancer un partenariat en direction des villages palestiniens.

Convention avec l'UNITAR

Le RCDP et CUF rencontreront les représentants de l'UNITAR, le 17 juillet prochain, afin de signer une convention pour lancer le Programme « de renforcement des capacités des collectivités locales dans les territoires palestiniens occupés ».

Le Réseau des collectivités locales européennes pour la paix au Proche-Orient (COEPPO)

Vers une coopération avec le Comité des régions de l'Union européenne

Le 31 mai 2007, le Comité des régions, institution de l'Union européenne représentant les pouvoirs régionaux et locaux, a auditionné le réseau des Collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient (COEPPO). Cette audition a eu lieu dans le cadre de la Commission Relations extérieures, présidée par M. Uno Aldegren, en présence de M. Majed Abu Ramadan, Président de l'Association des pouvoirs locaux palestiniens (APLA) et maire de Gaza, et de M. Yosi Shvo, Président du Comité économique de l'Union des autorités locales d'Israël (ULAI) et Maire de Nes Ziona. Assistait également à l'audition le Président du Comité des régions, M. Michel Delebarre, ancien ministre d'Etat, député-maire de Dunkerque et président de la Communauté urbaine de Dunkerque. A la suite de la présentation du réseau COEPPO par M. Giulio Cozzari, Président de la Coordination nationale des collectivités italiennes pour la paix et les droits humains et Président de la Province de Pérouse, il a été décidé de poser les jalons d'une coopération entre le réseau COEPPO et le Comité des régions. C'est ainsi que le Comité des régions devrait se faire le relais des préoccupations du réseau COEPPO auprès des autres institutions européennes. Il devrait également apporter son patronage à la IIIème Conférence des collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient, laquelle aura lieu à Venise en 2008

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Simoné GIOVETTI, med@cites-unies-France.org; Tel 01 53 41 81 87

ACTUALITÉ PALESTINE

Relations bilatérales franco-palestiniennes

La France va fournir 15 millions d'euros de soutien budgétaire direct à l'Autorité palestinienne. "Le président de la République a annoncé à Mahmoud Abbas un soutien budgétaire direct de 15 millions d'euros afin que l'Autorité palestinienne soit en mesure de faire face à ses obligations", a déclaré le Quai d'Orsay dans un communiqué.

Mahmoud Abbas a été reçu, le 29 juin par le président Nicolas Sarkozy à l'Elysée, puis par le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner. Deux semaines après la prise de contrôle de la Bande de Gaza par le Hamas, "cette visite est l'occasion pour les autorités françaises de réaffirmer le soutien de la France à Mahmoud Abbas, pilier des institutions démocratiques palestiniennes, ainsi qu'au gouvernement dirigé par Salam Fayyad", souligne-t-on.

ACTUALITÉ ISRAËL

Politique intérieure israélienne

L'ancien président israélien Moshé Katzav a échappé à la prison ferme au terme d'un compromis annoncé le 28 juin par le Procureur général de l'Etat d'Israël, Menahem Mazouz. M. Katzav a été suspendu de ses fonctions fin janvier pour une période de trois mois, à sa demande, à la suite de l'annonce faite par M. Mazouz de son intention de l'inculper de viol, harcèlement sexuel, entrave à la justice et subornation de témoins.

Le nouveau président israélien, M. Shimon Peres, doit prendre ses fonctions le 15 juillet.

Relations bilatérales franco-israéliennes

Le 4 juillet, M. Sarkozy a reçu la ministre israélienne des Affaires étrangères, Tzipi Livni.

ISRAEL-PALESTINE

Séminaire sur l'huile d'olive

L'institut pour la coopération au Proche-Orient - Méditerranée a organisé les 27 et 28 juin dernier un séminaire intitulé: « l'huile d'olive : la coopération en Méditerranée, France, Israël et Palestine ».

Ce séminaire, organisé par Gilbert Benhayoun, professeur à l'université Aix-Marseille III, fait partie d'un projet réunissant des économistes israéliens, palestiniens, mais aussi internationaux. Leur objectif : créer les conditions d'une économie prospère et viable autour d'un futur Etat Palestinien entretenant des relations privilégiées avec son voisin Israélien.

ACTUALITÉ TERRITOIRES PALESTINIENS - ISRAËL

Combats Fatas – Hamas

Le 15 juin, le président Mahmoud Abbas, du Fatah, a limogé le gouvernement d'union et décrété l'état d'urgence dans les territoires palestiniens après six jours d'affrontements meurtriers entre son mouvement et le Hamas, dont les combattants ont pris le contrôle effectif de la bande de Gaza. Les forces du Hamas se sont progressivement emparées des bâtiments des forces de sécurité dominées par le Fatah dans la bande de Gaza.

Sommet Omert - Abbas

Le 25 juin, un sommet Olmert-Abbas s'est tenu à Charm el-Cheikh. L'Egypte, Israël et la Jordanie soutiennent le président palestinien Mahmoud Abbas face au Hamas et comme interlocuteur dans le processus de paix avec l'Etat hébreu. Le Premier ministre israélien Ehoud Olmert a annoncé la libération de 250 détenus palestiniens.

Le Quartette

L'ex-Premier ministre britannique Tony Blair a été nommé émissaire du Quartette pour le Proche-Orient, a annoncé le 27 juin la porte-parole de l'ONU, Michèle Montas.

Le Quartette regroupe les Etats-Unis, l'ONU, la Russie et l'Union européenne (UE). Il s'efforce depuis 2003 de faire avancer une feuille de route qu'il a élaborée pour parvenir à la paix au Proche-Orient sur la base du principe de deux Etats (palestinien et israélien) vivant côte-à-côte dans la paix et la sécurité. Ce plan est resté lettre morte depuis son lancement.

Le précédent envoyé du Quartette, l'ancien président de la Banque mondiale James Wolfensohn, avait démissionné de ce poste en mai 2006, estimant que les conditions n'étaient pas réunies pour lui permettre de remplir sa mission après la nomination d'un gouvernement du Hamas.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Simoné GIOVETTI, med@cites-unies-France.org; Tel 01 53 41 81 87

COMMISSION MÉDITERRANÉE DE CGLU

Réunion de Coordination CUF – CGLU à Marseille : « Renforcer nos plans d'action en Méditerranée »

Le 28 juin, la Commission Méditerranée de CGLU a réuni, à Marseille, les Présidents de groupes-pays de la Méditerranée à Cités Unies France, (Maroc, Palestine -RCDP- et Algérie) afin d'identifier des complémentarités entre les activités « bilatérales » des groupes pays, et les activités « multilatérales » de la Commission Méditerranée de CGLU. Cette rencontre a permis de repérer des chantiers communs pour la période 2007-2008 :

- la mise en commun des capacités de formation sur la Politique de Voisinage de l'Union européenne, l'appui institutionnel et la coopération décentralisée en Méditerranée,
- l'organisation d'un séminaire sur le développement des Associations de collectivités locales du Sud et de l'Est de la Méditerranée,
- une mission auprès du gouvernement et des collectivités locales en Algérie,
- une action conjointe avec le RCDP et le réseau COEPPO, pour promouvoir une vaste campagne de solidarité avec les Villes et villages palestiniens menacés de disparition,
- une collaboration pour la deuxième édition du Forum International des Collectivités locales Marocaine,
- une collaboration de tous les groupes-pays méditerranéens de CUF à la rédaction d'un document de référence pour le prochain Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée en novembre 2008 à Marseille sous présidence française de l'Union Européenne.

Cette rencontre fut suivie le lendemain, le vendredi 29 juin de la **première réunion du Comité de pilotage de ce Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée**. L'objectif du Forum est d'institutionnaliser un espace de débat et de

mobilisation politique, dans la continuité des rencontres euro-méditerranéennes de collectivités locales qui se sont déroulées à Marseille (novembre 2000) et à Barcelone (le dixième anniversaire du Processus de Barcelone en novembre 2005).

Pour plus d'information, veuillez contacter Delphine Crévola, au 04 91 99 24 58, ou par email : delphinecrevola@hotmail.com

Brève sur la Commission Méditerranée de CGLU

Depuis la rencontre de Marrakech du 5 juillet dernier, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'Organisation des Villes Arabes (OVA), la Commission Méditerranée de CGLU s'est enrichie d'une nouvelle collaboration, grâce à la participation de l'OVA au « Conseil Méditerranéen », instance qui réunit tous les réseaux de pouvoirs locaux de la Méditerranée.

Pour plus d'information, veuillez contacter Delphine Crévola, au 04 91 99 24 58, ou par email : delphinecrevola@hotmail.com

Présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet 2007

Succédant à l'Allemagne, la première mission du Portugal sera de conduire, à partir du 23 juillet, la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer le traité modificatif, afin de proposer une version rédigée avant la fin décembre 2007. Le premier ministre portugais José Sócrates a exprimé le souhait que le Traité puisse être adopté en octobre 2007, lors du Conseil européen de Lisbonne.

Lancement du programme INTERREG IV C

Le premier appel à projets du programme INTERREG IV C devrait être lancé, le 22 septembre 2007, à l'occasion d'une conférence de lancement à Lisbonne les 21 et 22 septembre 2007. Ce nouveau programme, INTERREG IV C, sera à l'honneur des prochains Ateliers de la coopération territoriale européenne qui auront lieu les 12 et 13 octobre 2007, à Varsovie.

Pour tout complément d'informations, merci de contacter : Hélène Migot, Chargée de mission à Cités Unies France : h.migot@cites-unies-france.org

4 juin 2007 : Adoption du CRSN français

La Commission européenne a validé le 4 juin dernier le Cadre de Référence Stratégique National. Elle doit encore valider les programmes opérationnels régionaux afin que la programmation des projets en France, sur fonds structurels européens, puisse réellement commencer.

Les premiers programmes opérationnels français devraient être approuvés à la mi-juillet.

Le CRSN sur le site de la DIACT :

http://www.diact.gouv.fr/datar_site/datar_framedef.nsf/webmaster/europe_Actu22092005_vf?OpenDocument

Retrouvez région par région toutes les possibilités de financements communautaires sur le site Internet de Localtis :

Pour en savoir plus :

<http://www.localtis.info/servlet/ContentServer?pagename=FondsStructurels/Page/ChoisirUneRegion>

Un guide sur « la Dimension urbaine des politiques communautaires » vient de paraître

Ce guide vise à recenser les différents types d'aides que les villes peuvent attendre des politiques communautaires.

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/guides/urban/index_fr.htm

2008 : Année européenne du dialogue interculturel

Dans le cadre de "l'Année européenne du dialogue interculturel 2008", la Commission européenne met en place une série de dispositifs visant à soutenir des projets portant sur cette thématique. Un appel à propositions a été publié le 12 avril dernier pour le cofinancement d'actions emblématiques d'envergure européenne visant à promouvoir le dialogue interculturel auprès d'un grand nombre de citoyens européens.

La date limite de dépôt a été fixée au 31 juillet 2007.

Pour en savoir plus :

http://www.relais-culture-europe.org/listeDiff/modeles/ap_AEDI_ouvert.pdf

Conférence finale : EURAction : les citoyens agissent pour l'Europe

L'Association des Agences de la Démocratie Locale (AADL), ONG internationale basée au Conseil de l'Europe, a mené en 2007 le projet EUR-Action avec le soutien de la Commission européenne. Ayant pour but de promouvoir la participation active des citoyens en Europe, il a permis la mise en place de « panels de citoyens » en France, en Italie, en Lituanie, en Pologne et à Chypre. Ces panels sont des groupes de gens « ordinaires » qui ne sont que peu en contact avec des problématiques ayant trait à l'Europe. Dans ce cadre, une grande conférence de clôture sera organisée à Nicosie le 6 juillet, en présence des différents partenaires du projet, de représentants des institutions européennes et d'autres acteurs ou citoyens intéressés. La journée sera l'occasion de présenter les résultats des réunions des panels aux représentants des institutions européennes et des collectivités locales et d'échanger de bonnes pratiques dans le domaine de la citoyenneté européenne active.

Pour s'inscrire ou obtenir plus d'information, veuillez consulter le site internet :

http://alda-europe.eu/alda/front_content.php?idcat=2&idart=113

La Charte Européenne de l'autonomie locale ratifiée par la France

Intervenue le 30 juin dernier, la ratification par l'Assemblée nationale de la Charte européenne de l'autonomie locale consacre l'efficacité de l'administration proche du citoyen et de la décentralisation des pouvoirs. Le texte a été promulgué par le Président de la République le 10 juillet. Signée en 1985 à Strasbourg, une toute première mouture de cette Charte, alors appelée « Charte européenne des libertés communales » a été lancée par le CCRE en 1953. Le texte a longtemps été « boudé » par les pouvoirs publics français alors même qu'une grande partie des pays membres du Conseil de l'Europe l'avaient ratifié.

Objectifs et fondements de la Charte.

La Charte a pour objectif d'établir des normes européennes communes afin de garantir les droits des collectivités locales. Elle constitue un instrument juridique définissant et protégeant les conditions de l'autonomie locale en Europe. Elle repose sur deux aspects principaux :

- selon un principe de « subsidiarité infra étatique », l'action publique est plus efficace quand les décisions sont prises au niveau pertinent ;
- l'action publique est plus légitime lorsque la responsabilité des élus s'exerce au plus près des citoyens

Application de la Charte et contrôle juridictionnel.

La Charte ne fait pas l'objet d'un dispositif de contrôle juridictionnel. L'application de la Charte est suivie par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe,



(organe composé d'élus locaux et régionaux nommés par les gouvernements des Etats membres), et en particulier par un groupe de travail, assisté par des experts indépendants.

Source : Europe locale (AFCCRE), n°39

Réunion du groupe tourisme responsable

Le 28 juin dernier a eu lieu la réunion du groupe tourisme responsable. Ce fut l'occasion de présenter aux collectivités le projet de plate-forme de coopération pluri-acteurs porté par la Région Auvergne et co-financé par la DAECL/MAE. Ce projet a recueilli l'intérêt de nombreuses collectivités présentes, 80 personnes représentant cinq conseils régionaux, une dizaine de départements et des villes de toute taille ont participé aux travaux. Résultat d'un partenariat établi avec le ministère des Affaires étrangères et européennes, le secrétariat d'Etat à la Consommation et au tourisme et le Sénat, cette plate-forme de coopération internationale des collectivités locales vise à développer des synergies et de nouveaux partenariats entre collectivités territoriales, voyagistes et institutionnels.

Des actions concertées entre collectivités engagées dans un même pays et/ou dans une même région sont envisagées en vue de créer des circuits touristiques, l'objectif étant de renforcer les capacités des collectivités partenaires à travers la capitalisation des expériences et méthodologies, les échanges, la formation et l'information. Le relevé de conclusions de cette réunion est disponible sur le site de Cités Unies France.

Premières Rencontres du Tourisme responsable en région Centre

La ville de Tours, organise, en partenariat avec le Conseil Régional du Centre et Centraider, les 1ères Rencontres du Tourisme responsable en région Centre - un tourisme pour un développement local durable,

le samedi 29 septembre 2007

Centre International de Congrès du Vinci

26 boulevard Heurteloup

37000 Tours (Indre-et-Loire), (face à la Gare SNCF).

Manifestation régionale mais ouverte à toutes les collectivités et à tout type d'acteurs (associations de solidarité internationale, collectivités locales, professionnels du tourisme,...), l'objectif de cette journée est d'informer, dresser un état des lieux sur le tourisme en général (enjeux et défis), présenter des actions concrètes menées en région et avoir des témoignages d'acteurs qui cherchent des alternatives dans le développement d'une activité touristique maîtrisée.

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter les sites suivants:

www.tours.fr <<http://www.tours.fr>>

www.centraider.org <<http://www.centraider.org>>

www.regioncentre.fr <<http://www.regioncentre.fr>>

Semaine Malienne à Montreuil

Du 10 au 18 novembre prochain aura lieu à Montreuil la semaine artisanale et culturelle malienne 2007. A cette occasion, la ville de Montreuil organise en partenariat avec l'Union nationale des Associations du Tourisme (UNAT) et Cités Unies France une conférence sur le tourisme équitable et solidaire, le vendredi 16 novembre de 9h30 à 12h30 à l'hôtel de ville. Cette conférence permettra de nombreux échanges entre collectivités et organisations



du secteur, en préambule du Forum international du Tourisme solidaire (FITS) 2008, prévu au Mali. Un programme détaillé de la manifestation sera, prochainement, disponible sur le site de CUF.

Pour plus d'information, veuillez contacter : Fabiola Rivas, chargée de mission tourisme responsable, f.rivas@cites-unies-france.org

Premières assises des réseaux territoriaux « commande publique et développement durable », 11 septembre 2007 à Paris

Le développement de l'achat durable fédère les collectivités au sein de leurs territoires. Ainsi, la France compte aujourd'hui une dizaine de réseaux territoriaux actifs qui, au quotidien, par des journées d'information, techniques, des formations, des groupes de travail progressent ensemble.

Afin de partager au niveau national cette dynamique et les travaux engagés, d'inciter les collectivités à inscrire le développement durable dans leur commande publique mais aussi de rencontrer des acteurs nationaux et européens impliqués sur ces thématiques, des assises s'imposaient.

Ainsi, l'ensemble des réseaux territoriaux existants sur la commande publique et le développement durable et l'association Les Eco Maires en partenariat avec Cités Unies France, l'ADEME, l'ARENE Ile-de-France ont souhaité porter cet évènement qui se déroulera le mardi 11 septembre 2007, à Paris (salle de l'UIC – Patrimoine – 16 rue Jean Rey F -75015 Paris). Cette manifestation gratuite est destinée aux collectivités, bureau d'études, entreprises, ...

Parmi les intervenants, on peut d'ores et déjà souligner la présence de :

- Marie-Pierre DIGARD, Présidente de l'ARENE Ile-de-France
- Dominique JOURDAIN, Président de l'association Les Eco Maires
- Jill MICHIELSSEN, Chargée de la promotion des marchés publics écologique, DG Environnement, Commission Européenne
- Michèle PAPPALARDO, Présidente de l'ADEME
- Boris MAXANT, adjoint au maire de Longwy, membre du conseil national de Cités Unies France
- Jean-Claude MAIRAL, vice-président de la Région Auvergne, membre du bureau exécutif de Cités Unies France

Cette journée, articulée autour de tables rondes, permettra, notamment, de réaliser un état des lieux européen et national de l'achat public responsable, de présenter les résultats de l'enquête nationale « collectivités et commande publique durable » et le Plan National d'Action pour des Achats Publics Durables, de prendre connaissance des activités des réseaux territoriaux, ainsi que d'initiatives entre collectivités et entreprises pour faire progresser le marché... permettant ainsi d'avancer ensemble.

Programme et inscriptions : www.achatsresponsables.com

*Pour plus d'informations : Fabiola Rivas, chargée de mission achats éthiques,
f.rivas@cites-unies-france.org*

journées de la coopération décentralisée

LA LETTRE *d'information* Été 2007

A la rentrée, Cités Unies France organisera deux nouvelles journées de la coopération décentralisée :

Mardi 25 septembre : « Solidarité internationale : quel partenariat entre collectivités locales et associations ? »

Cette journée fait écho à la démarche mise en place à Cités Unies en vue d'une publication sur l'éducation au développement s'adressant aux collectivités locales.

Elle apportera un éclairage sur les acteurs locaux de la solidarité internationale et abordera l'éducation au développement par des exemples concrets de partenariats avec les associations. Ce sera aussi l'occasion d'aborder certains éléments juridiques relatifs aux partenariats avec le milieu associatif et de présenter les principales campagnes nationales liées à l'éducation au développement dont les collectivités locales peuvent se saisir.

Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Astrid Frey (a.frey@cites-unies-france.org, 01 53 41 81 96) ou Guylaine Traoré (g.traore@cites-unies-france.org, 01 53 41 81 85) chargées de mission à Cités Unies France.

Jeudi 5 octobre : « Politique de développement de l'union européenne dans les pays ACP : quelles perspectives pour la coopération décentralisée ? »

Bernard Petit, Directeur adjoint à la Direction générale du Développement, participera à la journée relative à la « Politique de développement de l'Union européenne dans les pays ACP : quelles perspectives pour la coopération décentralisée ? ». Outre la présentation de cette politique et de ses enjeux, il s'agira d'en envisager les diverses implications dans la programmation 2007-2013 ainsi que pour la coopération décentralisée.

Il s'agira ainsi de poursuivre la série, entamée par la Journée du 20 mars 2007, consacrée à la nouvelle programmation 2007-2013, et celle sur la Politique européenne de voisinage, le 10 mai 2007.

Contact : Guylaine Traoré, 01 53 41 81 85, g.traore@cites-unies-france.org

ETUDES-RÉFLEXIONS

La question de la maîtrise d'ouvrage dans la coopération décentralisée

Le comité de pilotage du suivi de l'étude de capitalisation menée conjointement par Cités Unies France et le F3E (Fonds pour la Promotion des études préalables, études transversales et évaluations) sur la question de la maîtrise d'ouvrage en coopération décentralisée, a décidé, d'associer l'équipe du PAD Maroc (processus d'accompagnement à la décentralisation au Maroc), en raison de la proximité du thème de l'étude avec les problématiques soulevées par le PAD. Pour rappel, l'étude s'intitule « la maîtrise d'ouvrage dans la coopération décentralisée » et a pour sous-titre « Comment des dispositifs de coopération décentralisée (incluant circuits financiers et circuits de décision) peuvent-ils renforcer la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales du Sud (de l'Est) ? ».

Les collectivités retenues pour participer à l'étude de capitalisation seront prochainement informées des conclusions de la troisième réunion du comité de pilotage, qui s'est tenue le 2 juillet dernier.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Virginie Rouquette (Tel : 01 53 41 81 93 – E-mail : v.rouquette@cites-unies-france.org) ou Bruno De Reviers (Tel : 01 44 83 03 55 – Courriel : b.dereviers@f3e.asso.fr)

Aboutissement de l'étude sur les relations entre les collectivités territoriales et l'AFD

Après neuf mois de travail, de réunions du comité de pilotage entre l'Agence française du Développement et Cités Unies France, les deux co-maître d'ouvrage ont présenté, non sans une certaine fierté, le premier « produit » de la convention générale signée entre les deux institutions en janvier 2006. La restitution a eu lieu le 27 juin, à l'AFD, sous la double présidence de Michel Debrat, directeur général adjoint de l'AFD et de Charles Josselin, président de Cités Unies France. Cette publication n'aurait pas été possible sans l'investissement des nombreuses collectivités locales qui ont été mobilisées à plusieurs reprises, sans la disponibilité des services de l'AFD et sans le travail d'écoute et de synthèse très professionnelle de la consultante, Mme Françoise Brunet.

Cette publication a permis de dégager certains critères dans le montage de partenariats entre collectivités et l'AFD, elle a mis en exergue les difficultés à faire se rencontrer des acteurs aux logiques différentes ; elle a également posé les questions qui restent encore à éclaircir et a montré que travailler avec l'AFD, c'est possible ! Si l'arrimage de projets de collectivités locales à ceux de l'AFD est possible et est encouragé, il reste à mieux appréhender comment l'AFD peut venir en appui d'un projet de coopération décentralisée déjà existant. Ce n'est qu'une première étape. Le dialogue continu.

Des copies papier de l'étude sont à votre disposition, sur simple demande, auprès de Cités Unies France. Enfin, le fichier électronique est également disponible et sera prochainement mis sur notre site Internet.

Pour plus d'informations, merci de contacter Nicolas Wit ou Astrid Frey.

COLLOQUE HCCI / FCI

« De l'assistance technique des collectivités territoriales : l'action des collectivités territoriales »

Le Haut Conseil de la Coopération Internationale (HCCI) et France Coopération Internationale (FCI) ont organisé les 4 et 5 juillet un colloque international ayant pour objectif de faire le point sur l'évolution des métiers de la coopération à travers une analyse prospective. Il s'agissait de proposer des réponses en termes d'expertise technique aux évolutions de la coopération institutionnelle avec les pays du Sud, afin d'apporter une meilleure efficacité de l'aide.

Cités Unies France a été sollicitée par les organisateurs du séminaire afin de mettre en place une table ronde sur l'expertise portée par les collectivités territoriales dans le cadre de leur action internationale. Grâce aux interventions de représentants de collectivités du Sud (PDM), de représentants de collectivités du Nord (Conseil régional d'Aquitaine, l'IRCOD Alsace, Communauté urbaine de Lille Métropole, ville de Maxéville), ainsi que de structures représentatives des cadres territoriaux (ARRICOD, CNFPT), plusieurs éclairages ont été apportés sur l'expertise des collectivités territoriales.

Le lancement de processus de décentralisation dans un grand nombre de pays du Sud a eu un impact sur la définition des projets de coopération décentralisée. En effet, nombreuses sont les collectivités du Sud qui ont demandé à leurs partenaires du Nord une réorientation de la coopération décentralisée en direction d'actions en matière de renforcement des capacités de la collectivité et d'appui institutionnel. Interpellées par leurs collectivités partenaires sur la question du renforcement de la maîtrise d'ouvrage, les collectivités françaises engagées dans des partenariats de coopération décentralisée ont répondu à cette demande et progressivement développé une expertise spécifique dans différents domaines de la gestion locale et du développement territorial.

Toutefois, certaines pratiques freinent le développement de cette expertise et sa valorisation. Pour n'en citer qu'une, la mauvaise image dont souffrent les cadres territoriaux souhaitant acquérir une expérience professionnelle internationale. Un certain nombre de propositions sur ces aspects sont déjà en cours afin d'améliorer cette expertise, de la renforcer et de lui assurer une reconnaissance.

De façon globale, se pose également la question du sens de la coopération décentralisée : doit-on se réjouir d'une coopération décentralisée qui ferait des collectivités françaises moins des partenaires, que des prestataires ? La professionnalisation et la technicisation de la coopération décentralisée ne risque-t-elle pas de l'éloigner de sa capacité à créer des ponts entre acteurs institutionnels et acteurs issus de la société civile ?

Ministère des affaires étrangères et européennes

LA LETTRE *d'information* Été 2007

Nouveau Secrétaire d'Etat auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes chargé de la coopération et de la francophonie.

Jean-Marie Bockel, Sénateur Maire de Mulhouse, président de l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), a été nommé Secrétaire d'Etat auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes, chargé de la coopération et de la francophonie.

Deux télédéclarations en ligne au service de la coopération décentralisée

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales (DAECL) du ministère des Affaires étrangères et européennes innove en proposant aux collectivités territoriales deux télédéclarations sécurisées afin d'obtenir des données plus fiables et de faciliter leurs démarches administratives. Ces nouveaux outils innovants au service de la coopération décentralisée faciliteront d'une part les démarches administratives des collectivités territoriales, permettront à la France de bénéficier de données plus fiables et contribueront à une meilleure prise en compte et une plus grande coordination de l'action internationale des collectivités territoriales.

Conformément à la Circulaire adressée aux Préfets, fin mai 2007, ces deux formulaires, sécurisés et spécifiques pour chaque collectivité territoriale, sont accessibles à l'adresse www.diplomatie.gouv.fr/cncd

Dans le cadre de l'enquête menée en lien avec l'OCDE et la Direction générale du Trésor et de la politique économique au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, les collectivités territoriales, au titre de l'article L. 1115-6 du Code général des collectivités territoriales, peuvent désormais déclarer en ligne les montants qu'elles ont versés en 2006 au titre de l'Aide publique au développement à l'aide d'un formulaire sécurisé. Les données devront être saisies en ligne, **avant le 31 juillet 2007**, délai de rigueur pour en permettre l'exploitation, compte tenu des délais fixés au niveau international par l'OCDE.

Parallèlement, les collectivités territoriales peuvent désormais mettre à jour en ligne les informations les concernant et relatives aux projets de coopération décentralisée (ou actions extérieures) qu'elles mènent avec leurs partenaires du monde. Ce formulaire de mise à jour sécurisé reprend de manière pré-remplie les données de la base actuellement en ligne sur le site France Diplomatie et, pour les données concernant l'eau et l'assainissement, celles contenues dans la base de données de PsEau. La vérification et la modification en ligne des informations doivent intervenir avant le 15 septembre 2007, la nouvelle base devant être mise en service fin septembre 2007.

Renseignements pratiques :

Adresse des deux formulaires : www.diplomatie.gouv.fr/cncd

Identifiant et mot de passe : Pour ces deux déclarations, un identifiant et un mot de passe sont indispensables. Ces informations, spécifiques à chaque collectivité territoriale ont été adressés par courrier postal aux collectivités territoriales de plus de 5000 habitants. Les

collectivités territoriales de moins de 5000 habitants ou celles qui n'en ont pas eu connaissance pourront faire une demande d'identifiant et de mot de passe en ligne.

Pour remplir les deux formulaires sécurisés : www.diplomatie.gouv.fr/cncd

Contact : Jérôme DUPLAN, Chargé de mission à la communication auprès du Délégué pour l'action extérieure des collectivités locales, Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales,

Courriel : jerome.duplan@diplomatie.gouv.fr, Tél. : 01.53.69.35.15

Appels à projet 2007 : 216 projets retenus pour un montant de 18 millions d'euros

Antoine Joly, Délégué à l'action extérieure des collectivités locales, a indiqué dans la Gazette des communes (2 juillet 2007 – p 17) que sur 295 projets déposés auprès du MAE sur la ligne « coopération décentralisée », 216 ont été retenus pour 18 millions de subvention sur 60 millions de dépenses (taux de subventionnement de 30%).

L'eau et la coopération décentralisée

La loi Oudin-Santini, adoptée le 27 janvier 2005, a ouvert le droit pour les collectivités territoriales françaises d'utiliser une partie des ressources issues de la gestion de l'eau (jusqu'à 1%) dans des actions de coopération décentralisée. Plus d'un an et demi après l'adoption de cette loi, de nombreux acteurs se sont mobilisés autour de ce nouveau dispositif.

Cités Unies France, en collaboration avec le Programme Solidarité Eau, souhaite approfondir la réflexion sur ce nouveau levier en collectant vos expériences et vos questionnements, jusqu'au vendredi 14 septembre 2007, à l'adresse électronique suivante: coop-dec@cites-unies-france.org.

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La Semaine de la Solidarité Internationale souffle ses 10 bougies

La Semaine de la Solidarité Internationale aura cette année lieu du 17 au 25 novembre. Pour cette dixième édition, aucune grande festivité n'est prévue : une fête d'anniversaire plus ample est préconisée pour 2008, la France assumant au second semestre la présidence de l'Union européenne, l'UE dont la sensibilisation du grand public à l'aide publique au développement est un objectif cher. Les organisateurs pensent cette année que le chiffre de 5000 animations sera atteint.

Une information plus complète sur des exemples de mobilisation de collectivités territoriales en 2006 vous parviendra très prochainement.

Voir aussi la journée de coopération décentralisée du mardi 25 septembre 2007 :

« Solidarité internationale : quel partenariat entre collectivités locales et associations ? »

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

La mobilisation se poursuit

Cités et Gouvernements locaux Unis et plus particulièrement sa Commission pour les Objectifs du Millénaire, a organisé les 22 et 23 juin, à Rome, un séminaire de bilan à mi-parcours sur les OMD : quels acquis, quels échecs ? Quel rôle spécifique des collectivités locales pour les atteindre ? La déclaration finale n'est pour l'instant disponible qu'en italien, mais Cités Unies France a produit une traduction, non officielle, en français. La version française officielle sera consultable sur notre site. La déclaration sera également jointe au dossier de presse de la « réunion du 7-7-7 ».

Le 7-7-7, date de mi-parcours jusqu'en 2015, a été choisi par le ministère des Affaires étrangères français et l'Agence française de Développement pour organiser une table ronde

sur le bilan français sur les OMD. Présidé par Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie et avec la participation de Jean-Michel Severino, directeur général de l'AFD, cette table ronde se tiendra de 11h à 13h, dans l'hémicycle du Conseil régional d'Ile de France. La parole des collectivités locales sera portée par Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional. Les syndicats et ONG – par la voix de la nouvelle déléguée générale du CRID, Nathalie Péré-Marazano – auront également la parole. Deux courts-métrages, cofinancés par la région Ile-de-France, sur les thèmes de l'eau et du SIDA seront projetés à cette occasion.

La mobilisation se poursuivra ensuite autour du 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère, en partenariat avec ATD-Quart Monde, par l'organisation de tables rondes, et se façon plus informelle au Trocadéro.

Pour Cités Unies France, la mobilisation se poursuit à la fois au niveau français au côté des associations et syndicats, au sein d'Action mondiale contre la pauvreté France (coordonnée par le CRID) et, au niveau international, au sein de la Commission OMD de CGLU. Au-delà de la mobilisation et du plaidoyer, Cités Unies France souhaite réfléchir à la manière concrète dont les collectivités locales peuvent répondre au défi des OMD à travers leurs actions de coopération décentralisée.

Le dossier OMD est suivi à Cités Unies France par Gilbert Roger, vice-président du Conseil général de la Seine Saint-Denis et par Astrid Frey, chargée de mission au pôle Afrique.

LE POINT SUR LE PROGRAMME LEADER

Leader+ est un programme européen de développement rural destiné aux zones rurales à travers l'Europe ; ce programme soutient en France 140 territoires, porteurs d'une stratégie de développement organisée autour d'un thème fédérateur. Ces territoires ont mis en place des Groupes d'Action Locale (GAL) dont le fonctionnement est organisé autour de la participation aux décisions d'une majorité de partenaires privés (représentants d'organismes socioprofessionnels, d'associations, d'entreprises).

Leader+ s'est déployé sur les années 2000-2006 et devrait s'achever fin 2008.

Le programme Leader+ encourage fortement les GAL à la coopération, qu'elle soit :

- interterritoriale : entre GAL français et territoires ruraux français organisés suivant l'approche Leader (Pays, PNR...);
- transnationale : entre GAL européens (27 Etats membres), MEDA et TACIS, organisé selon l'approche Leader.

Un GAL Leader+ peut s'engager dans une coopération avec un territoire français et européen, bénéficiaire de l'initiative LEADER+ ou non. Ce dernier doit être organisé selon l'approche LEADER, en réunissant les caractéristiques suivantes :

- cohésion territoriale,
- mobilisation et participation des acteurs publics et privés au projet de territoire,
- présence d'une stratégie de développement globale, intégrée et pluri annuelle,
- caractère rural.

La coopération représente aujourd'hui environ 28 millions d'euros, soit une aide européenne de 13,8 Millions d'euros pour 162 dossiers de mise en œuvre acceptés (73 projets transnationaux et 89 projets interterritoriaux).

L'action commune est une exigence et est au cœur du projet de coopération Leader : en effet, l'action commune est indispensable à l'éligibilité d'un projet. Le projet de coopération peut être basé prioritairement sur du transfert et de l'échange, à condition qu'il y ait une action commune minimum. Cette action commune est le « plus » introduit par Leader+, qui joue ici pleinement son rôle de laboratoire. Cette action commune, véritable fil rouge pour la conduite du projet, peut garantir une certaine pérennité à des actions, par une confiance et un partenariat plus solide.

Afin d'aider les territoires à monter leurs projets de coopération transnationale, les autorités nationales (DIACT et Cnasea) ont mis en place un dispositif « de l'idée au projet ». Son objectif est d'organiser les premières rencontres entre territoires européens et extra-communautaires, afin de vérifier la faisabilité d'un projet, sans engager de financement important.

L'aide financière de 6000 euros par GAL français permet de prendre en charge les coûts liés aux déplacements, à l'hébergement, à la restauration et à la traduction.

Leader 2007-2013 se prépare et sera intégré au Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) ; l'enjeu est important puisqu'il s'agit de devenir des territoires ruraux, avec une enveloppe globale d'environ 230 millions d'euros pour la France. A partir de septembre 2007, un appel à projet sera lancé dans chaque région pour rebattre les cartes des territoires ruraux bénéficiaires. Les territoires ruraux (Pays, Parcs naturels régionaux, anciens GAL...°) auront 4 mois pour préparer leurs dossiers de candidature.

*Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : Pierre Poussard, CNASEA, E-mail : pierre.poussard@cnasea.fr,
Site Internet : www.resealeader.com*



JUILLET 2007

4 juillet : Colloque sur la coopération décentralisée et la solidarité internationale, organisé par le conseil général de Seine Maritime, à Rouen

4 juillet : Réunion du groupe-pays Etats Unis, Cités Unies France

4 – 5 juillet : « De l'assistance technique à l'expertise internationale : les nouveaux métiers de la coopération », colloque organisé par le HCCI, Centre de Conférences Internationales, Paris

4 – 5 - 6 juillet : Deuxième rencontre de la Coopération décentralisée, organisée par le ministère des Affaires étrangères de l'Argentine, Buenos Aires, Argentine.

6 juillet : Réunion du groupe-pays Tunisie, Cités Unies France

6 juillet : Cellule d'animation du groupe-pays Burkina Faso ; mise en place du comité de préparation des assises de la coopération décentralisée (Ouagadougou, décembre 2007)

12 juillet : Réunion du RCDP, Cités Unies France

13 juillet : réunion du comité de suivi de la coopération décentralisée franco-brésilienne, Cités Unies France

17 et 18 juillet : Journées de la coopération internationale et du développement 2007, Palais des Congrès de Paris

24-25 juillet : Congrès de FLACMA (Fédération Latino-américaine des Municipalités) Florianópolis, Brésil

AOUT 2007

6 au 17 août : fermeture de Cités Unies France

SEPTEMBRE 2007

5 septembre (*à confirmer*) : Réunion à Barcelone du Réseau Européen COEPPO : première réunion de préparation de la conférence de Venise (troisième conférence du Réseau Européen).

10 – 12 septembre : Mission d'inauguration du projet du Fonds de solidarité Algérie, El Corso et Sidi Daoud, Algérie

11 septembre : 1ers assises « Commande Publique – Développement durable », organisées par Ecomaires et Cités Unies France, Paris

19 septembre : Réunion du groupe-pays Israël, Cités Unies France

19 septembre : Réunion du comité technique du Forum des collectivités locales Union Européenne - Amérique Latine Caraïbe, Paris (*lieu à confirmer*).

20 – 21 septembre : 3èmes Assises de la coopération décentralisée franco-croate, Dubrovnik, Croatie

25 septembre : Journée de la Coopération Décentralisée sur la Solidarité internationale : « Quels partenariats entre collectivités locales et associations ? », Cités Unies France

29 septembre : Premières rencontres du Tourisme responsable en région Centre, Tours

28 – 29 septembre : Journées annuelles du groupe-pays Burkina Faso, Cités Unies France

OCTOBRE 2007

2 octobre : Réunion du groupe-pays Mali (matin), Cités Unies France

2 octobre : Réunion du groupe-pays Roumanie (après-midi), Cités Unies France

3 octobre (matin) : Bureau exécutif de Cités Unies France

3 octobre (après-midi) : Assemblée générale de Cités Unies France

4 octobre : Journée de la coopération décentralisée : « Union européenne – Pays ACP »

12 – 13 octobre : Ateliers de la coopération territoriale européenne, Varsovie, Pologne

17 octobre : Journée internationale du refus de la misère, mobilisation au Trocadéro, Paris

22 – 23 octobre : Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne, Montreuil

24 au 27 octobre : 27^{ème} Assemblée générale de l'Association Internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF), Hué (Vietnam)

25-26 octobre : Université d'Automne de l'ARRICOD, Angers

28 – 31 octobre : Congrès mondial de CGLU, Jeju, Corée



Collection « groupe - pays » : 25 euros

- ❖ Dossier Pays RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (2005)
- ❖ Dossier Pays ROUMANIE (2005)
- ❖ Dossier Pays HONGRIE (2005)
- ❖ Dossier Pays POLOGNE (2004)
- ❖ Dossier Pays CROATIE (2006)
- ❖ Dossier Pays SLOVAQUIE (à paraître en octobre)
- ❖ Dossier Pays CHINE (2004) (épuisé, nouvelle éd. à paraître en 2008)
- ❖ Dossier Pays MAROC (nouvelle éd. à paraître deuxième semestre)
- ❖ Dossier Pays TUNISIE (2005)
- ❖ Dossier Pays LIBAN (2007)
- ❖ Dossier Pays ISRAËL (2007)
- ❖ Dossier Pays BRÉSIL (2006)
- ❖ Dossier Pays NICARAGUA (2006)
- ❖ Dossier Pays JAPON (2007)
- ❖ Dossier Pays CUBA (à paraître deuxième semestre)
- ❖ Dossier Pays SENEGAL (à paraître deuxième semestre)
- ❖ Dossier Pays MAURITANIE (à paraître deuxième semestre)
- ❖ Dossier Pays AFRIQUE CENTRALE (à paraître deuxième semestre)

Collection « groupe - pays » : 40 euros

(comprenant le Répertoire des partenariats)

- ❖ Dossier Pays VIETNAM (2005)

Collection « Réflexions » : 15 euros

- ❖ Les Jeunes, la vie locale et l'action internationale (2003)
- ❖ Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabé (2003)
- ❖ Pauvreté et inégalités en Afrique Subsaharienne (2002)
- ❖ Les instruments juridiques de la coopération décentralisée (2006)
- ❖ L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires (2006)

Ouvrages hors collection

- ❖ Actes des 2^{èmes} Rencontres franco-algériennes des maires et présidents de collectivités territoriales (2005) : 25 euros
- ❖ Coopération décentralisée pour le développement durable, guides méthodologiques, en partenariat avec l'AFCCRE et l'Association 4D. (2005) : 15 euros
- ❖ L'évaluation des partenariats de coopération décentralisée : 10 euros

Ouvrages hors collection

- ❖ Coopération décentralisée au développement local urbain en Afrique - 2 volumes (2000) : 10 euros

DVD

- ❖ Voter en Palestine (2007) : 21 euros

Répertoires des partenariats de coopération décentralisée : 12,50 euros

- | | |
|--|----------------------------------|
| ❖ franco-tchèques | ❖ franco-roumains |
| ❖ franco-hongrois | ❖ franco-chinois |
| ❖ franco-polonais | ❖ franco-japonais |
| ❖ franco-algériens | ❖ franco-palestiniens |
| ❖ franco-marocains | ❖ franco-tunisiens |
| ❖ franco-israéliens | ❖ franco-libanais |
| ❖ franco-mauritaniens | ❖ franco-maliens |
| ❖ franco-malgaches | ❖ franco-américains |
| ❖ franco-béninois | ❖ franco-sénégalais (à paraître) |
| ❖ France - Amérique Latine et Caraïbes | |

BON DE COMMANDE à retourner à Cités Unies France Fax : 01 53 41 81 41

Nom : Prénom :
 Fonction :
 Collectivité :
 Adresse :

 CP : Ville :
 Tél./Fax :
 E-Mail :

- Je joins un chèque de euros à ce bulletin (un reçu sera adressé avec les ouvrages)
- Je paye par virement administratif (joindre bon de commande de la collectivité)

Frais d'envoi – 5€ pour l'étranger, gratuit pour la France

Pour plus d'information, merci de contacter :
 Katarina FOTIC : peco@cites-unies-france.org.

NB : Merci de préciser les ouvrages souhaités.

Télécharger le bon de commande : <http://www.cites-unies-france.org/html/cuf/cuf5.html>

N'hésitez pas à envoyer vos messages à : peco@cites-unies-france.org

Directeur de publication : Charles Josselin

Rédacteur en chef : Bertrand Gallet